



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L' AISNE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Sous le haut patronage de M. le Président de la République et du Ministre en charge de la Jeunesse et des Sports

Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958

BULLETIN de Cotisation-Adhésion 2021

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date de naissance : Lieu de naissance :

Tél Fixe : Tél Mobile : Profession :

Adresse Mail :

Association ou Activités Sportives pratiquées :

Responsabilités Associatives :

Souhaite adhérer au Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de l'Aisne et m'engage à respecter les Statuts du Comité Départemental et à me conformer aux règlements pouvant intervenir. Les statuts sont disponibles sur notre site internet ou sur simple demande au siège du Comité.

Vos Distinctions Ministérielles de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement Associatif :

A renseigner obligatoirement pour les nouveaux Licenciés.

Médaille d'Or : Année : Médaille d'Argent : Année :

Médaille de Bronze : Année : Lettre de Félicitations : Année :

Autres distinctions et/ou récompenses obtenues :

.....
.....

Le montant de la Cotisation annuelle 2021 a été fixé par l'Assemblée Générale.

Adhèrent Médaille seul 25€ - Adhérents couple Médailleurs 35€ - Adhèrent Lettre de Félicitation 12€

**La cotisation est perçue pour l'année entière, du 1^{er} janvier au 31 décembre.
Cette cotisation annuelle permet aussi de bénéficier d'un reçu fiscal pour l'année
et de recevoir trimestriellement la revue Fédérale « Le Médaille »**

Ce Bulletin d'adhésion dûment renseigné est à retourner avec votre chèque de règlement libellé à l'ordre du :

Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de l'Aisne

C.D.M.J.S.E.A 02 - 9 Avenue de Reims - 02200 SOISSONS

Fait à : le **2021** Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.
En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association.